

LES DÉBUTS

À bien des égards, l'évolution du ministère des Affaires extérieures, comme on l'appelait avant 1995, reflète celle du Canada, qui de dominion britannique est devenu un pays entièrement souverain. Au cours des quatre décennies qui ont suivi la Confédération en 1867, la négociation des traités et les différends frontaliers touchant le Canada relevaient des autorités britanniques. C'est en 1909 que le premier ministre, Sir Wilfrid Laurier, créait le ministère des Affaires extérieures, premier pas vers une autonomie accrue du Canada sur la scène internationale.

Le nouveau Ministère s'installe d'abord au-dessus d'un salon de coiffure pour hommes, rue Bank, au centre d'Ottawa. Son personnel se résume alors à un sous-secrétaire d'État assisté de quatre commis, et son activité consiste principalement à conserver les archives, à maintenir la liaison avec le Colonial Office à Londres, et à émettre des passeports aux Canadiens désireux de voyager à l'étranger. En 1914, le Ministère déménage dans l'édifice de l'Est sur la colline du Parlement, où il restera près de 60 ans. Lorsqu'on a entrepris des études en vue de la construction d'un nouveau bâtiment en 1964, le Ministère était nettement à l'étroit dans ses bureaux.

Pendant les années 20, sous l'impulsion du premier ministre, William Lyon Mackenzie King, et de son sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Oscar Douglas Skelton, le Ministère commença à prendre les allures d'un véritable service extérieur. À mesure que s'accroissait l'autonomie du Canada, il lui fallait s'assurer une représentation diplomatique à l'étranger, et Skelton s'attela à la tâche : de 1925 à 1929, il ouvrit des missions canadiennes à Genève, Washington, Paris et Tokyo. Skelton exerça sur le jeune ministère en pleine transformation une influence durable et inégalée.